

[Text]

Senator Thompson: We do not know what amendments will be made yet.

The Chairman: There were two amendments put forward that will be accepted. They were explained by Mr. Charlebois.

Senator Lang: I think it might be desirable to report to the Senate on this matter, even though we do not have the bill. This has been done in cases of pre-study before. We either say that we approve the subject matter of the bill without amendment or "with the following amendments" or "recommendations."

The Chairman: Yes, but at this stage I do not know what amendments might be proposed.

Senator Lang: Subject to that.

The Chairman: Perhaps we could have a meeting at the call of the chair as soon as we get the bill, and if there are no amendments we will know what we are going to report.

Senator Lang: I would urge you to bring in a report tomorrow.

The Chairman: Before we get the bill?

Senator Lang: Yes, to underline the fact that we have been seized of the subject matter of this bill for some ten days or two weeks. I think we should make known our reactions and observations. I think it is very important to do that at this stage.

Senator Bird: I would like to second that.

The Chairman: So you think we should work on the report with the suggestion that there are no amendments before we ever get the bill, and that no amendments will take place in the other place?

Senator Lang: We do not know what amendments are going to be made in the other place, but I think we should report the bill with any observations that we have, apart from amendments. This has been quite common with some of the banking legislation. In other words, it would be quite in order for us to comment on the effect of the various amendments and our reactions to them; that is, whether they are favourable or unfavourable. I think it is important to get it on the records of the chamber that we have been in committee on the subject matter of this bill. If we do not do that, it is not going to be apparent.

The Chairman: Are there any other comments on this?

Senator Smith (Queens-Shelburne): I think that a report would be very valuable at this stage in order to be able to claim that we are not entirely unfamiliar with the problems of this bill. I also think we should point out in that report how difficult it is for us to make a choice at this time, because we have had a range of evidence from suggestions that the bill is the worst thing that could ever happen, to the assertion that this is the greatest bill. We have the whole spectrum of opinions, and I think we should point out that there are extreme views on this. We can only hope that the bill will

[Traduction]

Le sénateur Thompson: Nous ne savons pas quels amendements seront apportés.

Le président: Deux amendements seront acceptés. M. Charlebois les a expliqués.

Le sénateur Lang: Je crois qu'il serait souhaitable de présenter un rapport au Sénat même si nous n'avons pas le bill. Cela s'est déjà fait dans le cas d'études préliminaires. Il suffit de dire que nous approuvons le contenu du bill sans amendement ou avec les amendements et les recommandations formulés.

Le président: Oui, mais à cette étape, je ne sais pas quels amendements pourraient être proposés.

Le sénateur Lang: Quitte à reprendre l'étude quand nous aurons les amendements.

Le président: Nous pourrions peut-être nous réunir après nouvelle convocation du président dès que nous aurons le bill, et s'il n'y a aucun amendement, nous serons en mesure de présenter notre rapport.

Le sénateur Lang: Je vous propose d'apporter un projet de rapport demain.

Le président: Avant que nous ayons le bill?

Le sénateur Lang: Oui, afin de signaler que nous avons étudié pendant dix jours ou deux semaines le sujet du bill, et je crois qu'il serait bon de faire connaître nos réactions et nos observations. Je crois qu'il est très important de le faire à cette étape.

Le sénateur Bird: Je suis d'accord.

Le président: Vous êtes donc d'avis que nous devrions préparer le rapport comme s'il ne devait pas y avoir d'amendements avant même d'obtenir le bill, et espérer que l'autre endroit n'en apportera pas?

Le sénateur Lang: Nous ne savons pas quels amendements seront préparés par l'autre endroit, mais je crois que nous devrions faire rapport du bill avec les observations que nous avons formulées, sans attendre de recevoir les amendements. Nous l'avons fait assez souvent dans le cas de la législation bancaire. Autrement dit, il serait tout à fait normal pour nous de commenter l'incidence des divers amendements et de faire part de nos réactions favorables ou pas. Je crois qu'il est important de faire verser au compte rendu que nous avons siégé en comité pour étudier le sujet de ce bill. Si nous ne le faisons pas, personne ne pourra le deviner.

Le président: Y a-t-il d'autres commentaires à ce sujet?

Le sénateur Smith (Queens-Shelburne): Je crois qu'il serait bon de préparer un rapport à cette étape pour faire savoir que nous avons pris connaissance des problèmes que pose ce bill. Je crois par ailleurs qu'il serait bon de préciser dans le rapport qu'il nous est difficile de faire un choix à ce moment parce que certains nous ont dit d'une part que le bill laissait à désirer alors que pour d'autres, il s'agit d'un projet de loi irréprochable. Nous avons entendu des opinions divergentes, et je crois qu'il serait bon de signaler que les avis sont très partagés. Nous pouvons toujours espérer ramener le bill à un juste milieu et en faire une mesure législative satisfaisante.